

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU JURA
ARRONDISSEMENT DE LONS LE SAUNIER
CANTON D'ARBOIS

COMMUNE DE LA CHATELAINE

GRANDE RUE- 39600

Tél. et Fax : 03.84.37.48.34
e-mail : mairie-la-chatelaine@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 30 Avril 2014

L'an deux mille quatorze, le trente avril, le conseil municipal de la commune de La Châtelaine, régulièrement convoqué à la date du vingt-quatre avril deux mille quatorze, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain MURCIER, maire.

Présents : M. MURCIER Alain, M. BRENIAUX Romuald, Mme VALLEUR Marie Colette, M. SOUDIER Jean-Gabriel, Mme DUGOIS Claudine, Mme GERRIET Pascale, Mme GUILLOT Raymonde, Mme GUYON Gabrielle, M. LOUBOUTIN Laurent, M. TERRIER Cyril, M. TRULLARD Yvan

Absent : néant

Secrétaire de séance : Mme GUILLOT Raymonde

Ordre du jour :

- 1 – Achat et ventes de terrains
- 2 – Délégations au Maire
- 3 – Appartement communaux : départ d'un locataire
- 4 – Commission Communale des Impôts Directs
- 5 – Indemnité de gardiennage de l'église
- 6 – Parc éolien à Chamole
- 7 – Château d'Artois : travaux et locations
- 8 – Cinéma en plein air / cartes avantages jeunes
- 9 – Achat d'un tracteur-tondeuse
- 10 – Demandes de subventions
- 11 – Questions diverses

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

1 – Achat et ventes de terrains

- **Grange du Château :**

La grange du Château appartenant à M. BURGAT Daniel est à vendre sur le site internet « Le bon coin ». La commune pourrait être intéressée compte tenu de la proximité avec le château. Une estimation des domaines sera demandée.

- **Chemin du Château :**

Le conseil autorise le maire à rédiger l'acte administratif pour que la commune achète le chemin du Château à M. BURGAT Daniel à l'euro symbolique ; il autorise également l'adjoint à signer cet acte. Une rencontre sera demandée avec M. BURGAT pour finaliser ce projet.

- **Achats de terrains aux familles GAILLARD et SAULDUBOIS au lieu-dit « Sous la Roche »**

Suite à la signature de ces actes chez le notaire par l'ancien maire, la commune attend le retour des documents validés par le service des hypothèques et les factures correspondantes afin de procéder au paiement.

- **Annulation de la vente de terrain à M. CATTET Sylvian pour la construction d'un bâtiment agricole :**

M. CATTET Sylvian, par lettre recommandée demande l'annulation de la vente du terrain situé « aux raclettes ». Le conseil autorise le maire à rédiger cet acte annulatif et autorise également l'adjoint à le signer.

Un nouveau dossier de permis de construire pour un bâtiment similaire a été déposé par M. CATTET Sylvian pour démolir et construire un nouvel hangar de stockage sur sa propriété située au lotissement « les Mondenons ».

- **Ventes de terrains à bâtir :**

Le permis de construire de M. CATTET Sylvian pour sa maison d'habitation a été accordé. S'agissant de la viabilisation des terrains (2 parcelles) de l'extension du lotissement de la Baume aux Chèvres, 14 entreprises ont été sollicitées pour des devis de terrassement, d'alimentation en eau, d'électricité, de téléphone, et d'éclairage public.

L'appel d'offre sera clôturé le 26 mai ; la commission d'appel d'offre se réunira rapidement pour déterminer les entreprises retenues afin de permettre au conseil municipal de fixer un prix de vente des terrains.

L'acheteur potentiel de la seconde parcelle de terrain sera contacté de manière à ce qu'il valide ou non sa réservation.

- **Demande de Mme PROST Muriel :**

Mme PROST souhaiterait acheter à la commune un morceau de terrain situé entre sa propriété et les futures parcelles du lotissement de la Baume aux Chèvres. Une discussion s'engage sur la nécessité de vendre ou non cette parcelle qui pourrait peut-être un jour devenir constructible en fonction de l'évolution de la réglementation. Un complément d'information sur ce sujet sera demandé à la DDT.

Le conseil décide avec une voix « pour », une voix « contre » et 9 abstentions, de ne pas faire de proposition dans l'immédiat à Mme PROST.

- Demande de M. RIGAUD Sébastien :

M. RIGAUD Sébastien souhaiterait acheter environ 5 ares de terrain derrière sa maison. Le conseil décide à l'unanimité de lui proposer un tarif de 12 €/m², les frais de bornage étant à la charge de l'acheteur. Ce terrain étant soumis au régime forestier, l'accord de l'ONF sera demandé.

- Demande de M. CETRE Nicolas :

M. CETRE Nicolas, locataire du presbytère serait acheteur d'un terrain à bâtir. Une parcelle située entre le hangar communal et la parcelle de M. RIGAUD Sébastien pourrait lui être proposée. Le conseil décide de prendre conseil auprès de la DDT et d'une manière générale de se rapprocher de ce service afin de connaître plus précisément les parcelles communales potentiellement constructibles.

2 – Délégations au Maire

A la demande de la Préfecture, la délibération de délégations au Maire doit être plus précise. Le conseil décide donc d'autoriser le maire à exercer au nom de la commune les droits de préemption, sans limite géographique, pour un montant maximum de 10 000 €.

Il autorise le maire à intenter au nom de la commune des actions en justice ou de défendre les actions intentées contre elle tant en demande qu'en défense et devant toutes les juridictions.

3 – Appartement communaux : départ d'un locataire

Par un courrier en date du 24 avril, M. GUEDON Denis, locataire au presbytère, souhaite résilier son bail locatif signé avec la commune en janvier 2009.

Le conseil, accepte à l'unanimité de réduire le préavis de M. GUEDON à 2 mois, (mai et juin) sachant qu'il compte libérer l'appartement au 25 mai 2014.

Le conseil accepte de lui rembourser sa caution en fonction de l'état des lieux.

Le conseil souhaite que les préavis soient respectés pour les futurs locataires.

Après renseignement pris par M. SOUDIER Jean-Gabriel auprès de Totalgaz, des compteurs individuels de gaz peuvent être installés gratuitement pour les logements du presbytère. Un plombier homologué devra venir réaliser le branchement et fournir un certificat de conformité. Ainsi chaque locataire paiera directement ses charges à Totalgaz.

4 – Commission Communale des Impôts Directs

Le Maire fait connaître au Conseil que le mandat des membres de la Commission Communale des Impôts directs est à renouveler, conformément au paragraphe 3 de l'article 1650 du code général des impôts.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, propose de renouveler et compléter la liste par noms suivants, en sachant que 12 noms seront choisis par la Direction des Services Fiscaux de Lons Le Saunier (6 titulaires et 6 suppléants) :

Titulaires : MM. BRAUD Jean, DUGOIS Bernard, GUILLAUMOT Daniel, GUYON Gabrielle, CATTET Marie-Thérèse, COQUET Michel, BURGAT Damien, BOUILLET Daniel, BRENIAUX Isabelle, LEGLISE Pascal, RUFFINONI Louis, SOUDIER Jean-Gabriel

Suppléants : MM. HERMANGE Denis, SAULDUBOIS Julien, GUYON Georges, VINCENT Maud, SAULDUBOIS André Lucien, FAIVRE Alexandre, BRENIAUX Catherine, GUILLOT Bernard, LEROY Gilles, RIGAUD Sébastien, BONNET Bernard, LAWANSCH Chloé.

5 – Indemnité de gardiennage de l'église

Les membres du conseil décident à l'unanimité d'attribuer à M. Julien SAULDUBOIS l'indemnité de gardiennage de l'église, d'un montant de 474,22 € annuel (montant inchangé par rapport à 2013).

6 – Parc éolien à Chamole

Le maire informe qu'une enquête publique sur le projet d'un parc éolien à Chamole se déroule du lundi 28 avril 2014 au mercredi 28 mai 2014 inclus. Une réunion d'information à la population est prévue le lundi 12 mai à 20h30 à la salle des fêtes d'Arbois.

Le conseil municipal doit se prononcer sur ce projet mais décide d'attendre la réunion publique pour émettre son avis.

7 – Château d'Artois : travaux et locations

Travaux : projet d'agrandissement et de mise aux normes du Château d'Artois.

A la demande du maire, M. BERNARD Patrick, maître d'œuvre a fait le point de ce dossier et a explicité l'avancement de ce projet.

Le dossier de permis de construire a été déposé mais il manque des pièces. Il lui a été demandé de compléter ce dernier.

Le conseil municipal a décidé d'attendre fin mai et les compléments au dépôt du permis de construire pour se prononcer quant au passage à la phase suivante du projet.

Un rendez-vous sera demandé avec le SDIS (service incendie) et la société SOCOTEC (contrôle technique sécurité et accessibilité).

Locations :

Les locations 2014 devraient rapporter à la commune au moins 1 000 € de plus qu'en 2013.

Par contre, plusieurs utilisateurs de la salle ont demandé à louer le matériel de sonorisation. Le conseil décide de ne pas louer ce matériel pour l'instant (matériel pas adapté). Concernant le vidéoprojecteur, celui-ci pourra être mis à disposition de ceux qui en font la demande moyennant une caution de 2 500 € (équivalente au prix du matériel).

8 – Cinéma en plein air / cartes avantages jeunes

Le conseil décide d'accorder une subvention de 200 € à la MJC d'Arbois dans le cadre de l'opération CINE'ZIK 2014. Le coût est bien inférieur à 2013, car le matériel présent au Château sera utilisé.

La séance de cinéma aura lieu le 13 juillet 2014, le film projeté sera « La guerre des boutons ».

Suite à la proposition du Conseil général concernant le « chéquier terre de jeux » qui permet aux jeunes de bénéficier de tarifs réduits ou de gratuité dans de nombreuses activités culturelles et sportives, le conseil décide à l'unanimité et comme les années précédentes d'offrir la carte avantages jeunes aux enfants de la commune âgés de 12 à 17 ans inclus.

9 – Achat d'un tracteur-tondeuse

Vu l'âge du matériel utilisé par les employés communaux pour la tonte, le conseil décide à l'unanimité d'acheter un nouveau tracteur-tondeuse. Le devis validé est celui de la SARL Vanotti de Montrond pour un montant de 4 588 € H.T.

Une vérification d'éligibilité à une subvention sera faite auprès du Sydom du Jura ; elle pourrait atteindre 1 500 €.

10 – Demandes de subventions

Le conseil décide à l'unanimité d'attribuer une subvention de 20 € au Secours Populaire Français.

11 – Questions diverses

** Défibrillateur :*

Le maire fait état d'une rencontre avec M. MARENDAZ Frédéric, pompier à Arbois, s'agissant de l'installation potentielle d'un défibrillateur. Notre commune, compte tenu de l'éloignement des centres de secours d'Arbois et Champagnole, est plutôt située dans une zone critique (20/25 minutes pour Arbois et 30/35 minutes pour Champagnole), avec une salle de spectacle pouvant recevoir plus de 150 personnes. Même si cet appareillage ne devait servir qu'une seule fois, précise le maire, il faut savoir que les chances de survie diminuent très vite au bout de 15 minutes.

Le prix de cet appareil est de l'ordre de 1 500 € HT et une subvention de 1 000 € peut être accordée par le Conseil Général.

Des devis seront demandés pour l'achat de cet appareil et portés à la connaissance d'un prochain conseil municipal.

** Elections Européennes Dimanche 25 mai : tenue du bureau de vote :*

8h – 10h30	MURCIER Alain	SOUDIER J Gabriel	BRENIAUX Romuald
10h30 – 13h	VALLEUR Marie-Colette / TRULLARD Yvan	TERRIER Cyril	LOUBOUTIN Laurent
13h – 15h30	GUILLOT Raymonde	GUYON Gabrielle	GERRIET Pascale
15h30 – 18h	MURCIER Alain	SOUDIER J Gabriel	DUGOIS Claudine

* Le conseil municipal remercie Bernard et Odile SAULDUBOIS pour la réfection de la croix située vers la mare du bourgeon.

* Des devis seront demandés pour l'achat d'un panneau « Site dangereux » traduit en plusieurs langues pour le Vieux Château et pour l'achat d'un panneau « Voie sans issue » pour le lotissement des Voituriers.

* L'élection du bureau de la Communauté de Communes a eu lieu au Château d'Artois le mardi 29 avril 2014 ; les élus sont les suivants :

- **Président** : Michel FRANCONY (commune d'Arbois)
- **Vice-président commission finances** : M. François PERRIN (commune des Planches Près Arbois)
- **Vice-président services à la population et action sociale** : M. Bernard ONCLE (commune de Vilette)
- **Vice-président environnement / énergie / cadre de vie / logement** : M. Guy TRONCHET (commune de Saint Cyr Montmalin)
- **Vice-président développement économique** : M. Cyril ACCARD GUILLOIS (commune d'Arbois)
- **Vice-président culture et tourisme** : Mme Martine VUILLEMIN (commune d'Arbois)
- **Vice-président sport** : M. Pascal DROGREY (commune de Mesnay)
- **Membre du bureau** : Bernard AMIENS (commune d'Arbois)
- **Membre du bureau** : Henri DORBON (commune de Vadans)
- **Membre du bureau** : Edouard HIRSINGER (commune d'Arbois)
- **Membre du bureau** : Alain MURCIER (commune de La Châtelaine)
- **Membre du bureau** : Philippe RIOU (commune de Montigny)

* Le site internet de la commune sera géré par Pascale GERRIET. Toutes les informations sont les bienvenues.

* Le bulletin communal sera reconduit. La fréquence restera de 2 par an.

* La commission d'appel d'offres se réunira pour l'ouverture des plis pour les travaux de viabilisation des 2 terrains du lotissement le lundi 26 mai 2014 à 20 h 30.

Le prochain conseil est fixé au mercredi 28 mai à 20 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 30.

Le Maire

La secrétaire de séance

Alain MURCIER

Raymonde GUILLOT